

À Villetaneuse, le 9 octobre 2023

À l'attention de

M. Antoine CHALEIX
Directeur académique des services de l'Éducation nationale
en Seine-Saint-Denis

Mme Nathalie ALCINDOR
Directrice académique adjointe des services de l'Éducation nationale
en Seine-Saint-Denis

s/c de

Mme Rodriguez
Principale du collège Lucie Aubrac

Objet : Demande d'audience

Monsieur le Directeur académique, Madame la Directrice académique adjointe,

Les personnels du collège Lucie Aubrac réunis en Assemblée générale ont à nouveau décidé de cesser le travail ce lundi 9 octobre suite à votre réponse que nous jugeons inaudible.

En effet, nous vous rappelons qu'il est de votre responsabilité de pourvoir l'ensemble des postes nécessaires à la bonne marche d'un établissement scolaire sur le plan de la santé, de la sécurité et des conditions d'apprentissage et de travail des élèves.

Les dysfonctionnements sont tels qu'il ne nous semble pas envisageable d'avoir recours à un numéro d'urgence dès qu'une situation problématique se présente.

Enfin, notre demande était claire : nous exigeons une audience de votre part. Votre courrier n'a pas valeur d'audience, c'est pourquoi nous nous présentons auprès de vos services ce lundi 9 octobre après-midi afin d'obtenir satisfaction de notre requête.

Nous vous remercions donc de l'attention que vous porterez enfin à nos revendications.

Cordialement,

*Les personnels du collège Lucie Aubrac
avec le soutien des sections Snés-FSU.*